

# DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE

## DE SECTEUR - ENSEIGNEMENT DU 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

Date de la demande .....  
N° d'ordre .....

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

1<sup>ère</sup> demande

Renouvellement

### ENFANT CONCERNÉ

NOM ..... PRÉNOM.....  
DATE DE NAISSANCE ..... CLASSE .....

ADRESSE .....

ÉCOLE DE SECTEUR ..... NIVEAU .....

ÉCOLE SOUHAITÉE .....

DATE D'ENTRÉE SOUHAITÉE .....

### CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Avis Favorable

Avis Défavorable

DATE :

Le Maire  
Brigitte VERMILLET

### TOUS LES ENFANTS À CHARGE (y compris ceux non scolarisés)

Représentant Légal <input type="checkbox"/> Père	Représentant Légal <input type="checkbox"/> Mère
<b>Nom</b> .....	<b>Nom</b> .....
<b>Prénom</b> .....	<b>Prénom</b> .....
<b>Adresse ( si différente de l'enfant )</b> .....	<b>Adresse ( si différente de l'enfant )</b> .....
<b>Téléphone</b> .....	<b>Téléphone</b> .....
<b>Mail</b> .....	<b>Mail</b> .....

Dans le cas de séparation des parents, les 2 représentants légaux doivent dater et signer le document afin qu'il soit pris en compte. En l'absence des 2 signatures, la demande ne sera pas étudiée.



**ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE (ou préciser l'employeur)**

Du père ..... Lieu d'exercice .....  
Du la mère ..... Lieu d'exercice .....

**FRÈRES ET SŒURS**

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

**MOTIF DE LA DEMANDE (Courrier manuscrit et justificatifs)**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**MOTIF(S) PRÉCIS DE LA DEMANDE (Cochez la case ou les cases correspondante(s) à la demande)**

- Fratrie
- Profession d'un des parents sur la commune d'accueil *(justificatif)*
- Enfant d'enseignant ou personnel communal *(justificatif)*
- Maintien de la scolarisation sur secteur suite à un déménagement *(justificatif)*
- Mode de garde *(justificatif)*
- Renouvellement *(justificatif)*
- Autres motifs que ceux mentionnés ci-dessus

En cas de séparation, l'accord doit être signé par les 2 parents.

Certifions exacts ces renseignements

Date et signature des parents (ou tuteurs)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**ATTENTION** : Si la décision est prise pour l'enseignement maternel, elle n'est pas reconduite automatiquement pour l'enseignement élémentaire. Une nouvelle demande est à établir s'il y a lieu pour l'entrée en élémentaire.

*M*

